

LES DOSSIERS DE L'OBSERVATOIRE

N°13 - Décembre 2011

Un doctorat et après ? Le devenir des docteurs 2008 de l'Université de Strasbourg

Céline Monicolle, Marie-Laure Baeslé, Annie Cheminat

En 2008, 408 docteurs ont soutenu leur thèse à l'Université de Strasbourg : que sont-ils devenus après l'obtention de leur doctorat ? Quels ont été leurs choix professionnels ? Combien ont choisi de réaliser un post-doctorat ? Autant de questions auxquelles l'enquête menée par l'Observatoire Régional de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle des Etudiants (ORESIPE), trois ans après l'obtention de leur diplôme, tente d'apporter des éléments de réponse.

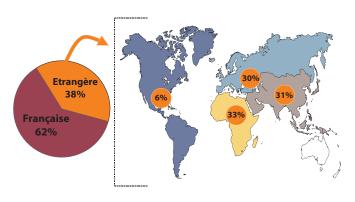
Une population atypique au sein de la population étudiante

La population des docteurs est une population atypique au sein de la population étudiante et les docteurs 2008 n'échappent pas à la règle : une moyenne d'âge plus élevée, une proportion de femmes plus faible et un plus fort taux d'étrangers.

38 % d'étrangers

Tandis que les étudiants étrangers représentent en moyenne 21% des effectifs de l'université (cf. Les chiffres-clés des universités d'Alsace 2007-2008 - ORESIPE), 38 % des docteurs 2008 sont de nationalité étrangère (cf. figure 1), équitablement répartis entre les continents africain, asiatique et européen : respectivement 33 %, 31 % et 30 %. Les doctorants en provenance du continent américain ne représentent que 6 % des étrangers. Quelques pays sont représentés par plus de cinq docteurs comme le Liban, l'Allemagne, la Chine et les pays du Maghreb que sont l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Les autres nationalités ne comptabilisent pas plus de 5 docteurs chacune. L'analyse des répondants montre que les docteurs étrangers ont moins massivement répondu à l'enquête que les docteurs français puisqu'ils ne représentent que 30 % des répondants au lieu des

Figure 1 : Répartition des docteurs 2008 selon leur nationalité et le continent d'origine



38 % attendus.

Une population moins féminine et plus âgée

Les femmes ne représentent que 41 % des 408 docteurs 2008 contre 56 % de l'ensemble des étudiants de l'université en 2007 - 2008. C'est au sein des écoles doctorales « Physique, Chimie-Physique » et « Mathématiques, Sciences de l'Information et de l'Ingénieur » qu'elles sont le moins représen-



Tableau 1 : Répartition par école doctorale des docteurs 2008 et taux de réponse

Ecoles doctorales	Docteurs 2008 Population globale		Docteurs 2008 Répondants	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Augustin Cournot (économie-gestion)	10	2%	7	70%
Droit, sciences politiques et histoire	25	6%	13	52%
Humanités	79	19%	34	43%
Math, sc. de l'information et de l'ingénieur	47	12%	34	72%
Physique, chimie-physique	27	7%	17	63%
Sciences chimiques	61	15%	42	69%
Sc. de la terre, de l'univers et de l'environnement	19	5%	14	74%
Sciences de la vie et de la santé	122	30%	69	57%
Théologie et sciences religieuses	18	4%	6	33%
Total	408	100%	236	58%

tées : respectivement 30 % et 21 % des effectifs. En revanche, elles font jeu égal avec les hommes au sein de l'école doctorale « Sciences de la vie et de la santé ».

Enfin, la moyenne d'âge des docteurs 2008 est de 33 ans, soit deux ans de plus que pour les docteurs 2005 enquêtés en 2008 (cf. Les dossiers de l'observatoire n°5 - mai 2009). Cette valeur est à mettre en regard de l'âge théorique qu'aurait un docteur n'ayant connu aucun retard au cours de ses études et ayant mis trois ans pour préparer sa thèse, c'est-à-dire 26 ans. Cette valeur moyenne masque un étalement important des âges de soutenance et des disparités importantes entre les écoles doctorales. Ainsi le benjamin de la promotion 2008 avait 25 ans et le plus âgé a obtenu son doctorat à 81 ans. Un quart des docteurs 2008 a entre 25 et 28 ans, un quart entre 29 et 30 ans, un autre quart entre 31 et 33 ans et le dernier quart plus de 34 ans. 14% des docteurs ont 40 ans ou plus et 6 % 50 ans ou plus. Les moyennes d'âge les plus élevées sont observées pour l'école doctorale des «Humanités» (38 ans) et celle de Théologie (50 ans).

21% des docteurs étaient en emploi avant leur doctorat

La moyenne d'âge élevée s'explique par le fait que, pour certaines écoles doctorales en particulier, le doctorat fait suite ou est concomitant à une activité professionnelle. Ainsi, si 77 % des docteurs étaient étudiants avant leur inscription en doctorat, 21 % étaient en emploi dont 8 % en tant qu'enseignant et 2 docteurs déjà retraités. Le profil des docteurs est donc bien différent de celui des autres diplômés qui sont en grande majorité des jeunes gens en formation initiale, entrés à l'université immédiatement après le baccalauréat. Ces derniers, pour la

plupart, n'ont pas connu de périodes d'activité professionnelle autres que des emplois temporaires, essentiellement destinés à financer leurs études ou des stages inclus dans leur cursus.

Une répartition inégale entre les écoles doctorales

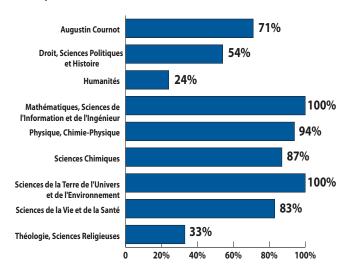
La répartition des docteurs 2008 entre les neuf écoles doctorales de l'Université de Strasbourg est très inégale (cf. tableau 1). Ainsi, tout comme pour les docteurs 2005, l'école doctorale des « Sciences de la vie et de la santé » représente à elle seule 30 % des docteurs avec 122 thèses soutenues. Les écoles doctorales « Humanités » avec 76 docteurs, « Sciences chimiques » (61 docteurs) et « Mathématiques, Sciences de l'Information et de l'Ingénieur » (47 docteurs) représentent respectivement 19%, 15% et 11% des docteurs. Les cinq autres écoles doctorales se partagent le quart restant de l'effectif. Près de 70% des docteurs 2008 sont issus des écoles purement scientifiques, soit 10 points de plus que pour les docteurs 2005.

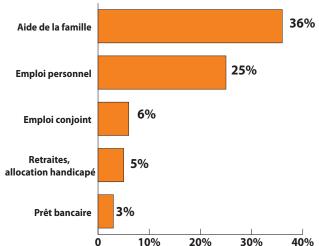
Financement de la thèse et postdoctorat

Les trois-quart des docteurs ont obtenu un financement pour préparer leur doctorat

76 % des docteurs 2008 ont déclaré avoir bénéficié d'un financement spécifique pour la préparation de leur thèse. La situation diffère cependant significativement d'une école doctorale (ED) à l'autre, avec plus de 80% de financement pour les docteurs des ED scientifiques, 71% pour ceux relevant des sciences

Figure 2 : Les financements spécifiques pour la réalisation de la Figure 3 : Les sources de financement des docteurs 2008 thèse par école doctorale





économiques, 54 % pour les docteurs de l'école doctorale « Droit, Sciences Politiques et Histoire » et 24 % seulement pour l'école doctorale « Humanités » (cf. figure 2).

La source de financement la plus répandue est l'allocation de recherche du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (44 %), suivi des allocations attribuées par d'autres ministères (8%), des bourses CIFRE (8 %), des bourses financées par les collectivités territoriales (7 %) ou par des gouvernements étrangers (5%) ou européens (5 %).

Ces financements spécifiques ne suffisent pas toujours, aussi, 36 % des docteurs ont également eu recours à l'aide financière de leur famille, et 25 % ont eu un emploi personnel (cf. figure 3). Les différences sont également importantes d'une école doctorale à l'autre et inversement proportionnelle à l'obtention

d'un financement spécifique pour la préparation de la thèse. Ainsi, 54 % des docteurs en « Droit, Sciences Politique et Histoire » et 71 % de ceux de l'école doctorale « Humanités » ont un emploi personnel contre seulement 6 % à 20 % des docteurs inscrits dans une école doctorale scientifique. La proportion des docteurs ayant obtenu une aide financière de la part de leur famille s'échelonne entre 23% et 49% selon les écoles doctorales.

Au final, les principaux financements des docteurs des écoles doctorales scientifiques proviennent en majorité des bourses, ou allocations et de leur famille, ceux de l'ED de « Droit, Sciences politiques et Histoire » ont recours à part égale aux trois différents types de financement (bourses et/ou allocation, emploi personnel et famille) tandis que ceux de l'école doctorale « Humanités » doivent surtout compter sur un emploi personnel.

Méthodologie

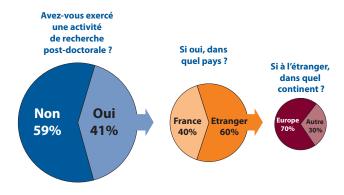
La population enquêtée est constituée des docteurs ayant soutenu leur thèse en 2008 dans l'une des trois universités de Strasbourg, avant qu'elles ne fusionnent. Contrairement aux autres diplômes universitaires, pour lesquels des sessions d'examens sont fixées en mai-juin et septembre, les doctorants peuvent soutenir leur thèse tout au long de l'année. Sachant que l'enquête a débuté en mars 2011, la durée écoulée depuis la soutenance jusqu'au moment de l'enquête varie donc entre 27 et 38 mois.

Étant donné les spécificités du doctorat, le questionnaire utilisé a été spécialement élaboré pour cette enquête. Il insiste sur certains points particuliers comme le financement de la thèse, les « post-doctorats », les concours d'accès aux métiers de maîtres de conférences et de chercheur... Ce questionnaire s'inspire d'un questionnaire tronc commun élaboré dans le cadre d'un groupe de travail de Résosup (Réseau des observatoires de l'enseignement supérieur).

Le questionnaire a été principalement administré en ligne. Finalement, 236 docteurs sur les 408 interrogés ont répondu au questionnaire soit un taux de réponse de 58%.

Le questionnaire a également été proposé cette année dans une version anglaise mais seul 11 étudiants sur 236 (4%) ont eu recours à celui-ci. Certes, si l'on se réfère aux seuls étudiants étrangers, ce taux monte à 13% mais il doit être nuancé au vu des taux de réponse. Les docteurs de nationalité française sont 67% à avoir répondu au questionnaire contre seulement 54% pour les docteurs étrangers. Le questionnaire en anglais n'a pas davantage incité les docteurs étrangers à répondre au questionnaire. L'expérience est donc peu concluante.

Figure 4 : L'activité de recherche post-doctorale des docteurs 2008 de l'Université de Strasbourg



2 docteurs 2008 sur 5 ont effectué au moins un post-doctorat

41% des docteurs ont déclaré avoir effectué au moins un post-doctorat après l'obtention du doctorat (cf. figure 4) soit 12 points de moins que pour les docteurs 2005. En moyenne, les docteurs 2008 de l'Université de Strasbourg accomplissent 1,3 post-doctorat pour une durée moyenne de 17 mois. Au moment de l'enquête, trois ans après l'obtention du diplôme, 24 % sont encore en post-doc, en baisse par rapport aux docteurs 2005 qui étaient 32 % dans ce cas.

60 % des post-doctorats sont réalisés à l'étranger dont 70% en Europe. Malgré cela, le pays qui attire le plus les jeunes docteurs reste les Etats-Unis avec 23 % des post-doctorats réalisés à l'étranger. La Suisse arrive en seconde position avec 16% de post-doctorats réalisés sur son territoire, suivie par la Belgique (9 %), le Royaume-Uni (7 %) et la Norvège (5 %).

La situation des diplômés au 1er mars

Deux-tiers des diplômés sont en emploi

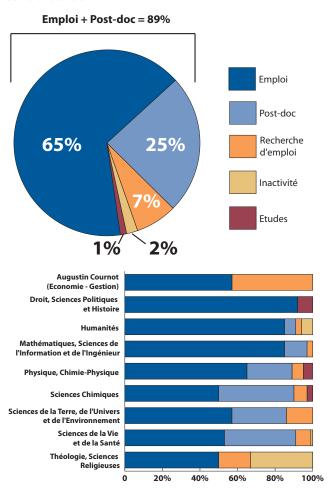
65% des docteurs 2008 sont en situation d'emploi au 1er mars 2011 (cf. figure 5), 25 % sont en post-doctorat, 7 % à la recherche d'un emploi, 2 % inactifs et enfin, 1 % poursuit des études. Ces proportions diffèrent sensiblement de celles issues de l'enquête réalisée en 2008 auprès des docteurs 2005 dont 58 % se déclaraient en emploi et 32 % en post-doctorat. Au total, la proportion de docteurs en « emploi », post-doctorat compris, reste la même, environ 90 % mais la répartition entre les post-docs et les autres catégories d'emplois relevant des secteurs publics ou privés s'est modifiée au détriment des post-docs.

Des différences notables existent entre les écoles doctorales mais la faiblesse des effectifs et/ou des taux de réponse pour certaines d'entre elles incite à la plus grande prudence dans l'interprétation des résultats (cf. tableau 1). C'est le cas notamment pour les écoles doctorales « Augustin Cournot » (Analyse économique) et « Théologie, Sciences religieuses » qui ont des taux de docteurs en recherche d'emploi ou inactifs élevés mais où seuls 7 et 6 docteurs respectivement ont répondu au questionnaire.

Malgré ces réserves, les taux de docteurs en post-doc les plus élevés sont observés pour les écoles doctorales scientifiques (cf. fig. 5), avec 31 % en moyenne. Les écoles doctorales non scientifiques enregistrent a contrario des taux de docteurs en emploi plus élevés : 92 % en « Droit, Sciences politiques et Histoire », 85 % en « Humanités ».

Au total, le taux d'insertion professionnelle, défini comme le rapport du nombre de diplômés en emploi y compris les post-doc à la population active (somme

Figure 5 : Situation professionnelle des docteurs 2008 de l'Université de Strasbourg au 1^{er} mars 2011 - Répartition par école doctorale



1 Insee, Taux de chômage localisés trimestriels par région

Tableau 2 : Les indicateurs de mesure de l'insertion professionnelle au 1er mars 2011 par école doctorale

Ecoles doctorales	Taux d'insertion	Taux de chômage
Augustin Cournot (économie-gestion) (7 répondants)	57%	43%
Droit, sciences politiques et histoire (13 répondants)	100%	0
Humanités	97%	3%
Math, sc. de l'information et de l'ingénieur	97%	3%%
Physique, chimie-physique	94%	6%
Sciences chimiques	93%	7%
Sc. de la terre, de l'univers et de l'environnement (14 répondants)	86%	14%
Sciences de la vie et de la santé	92%	8%
Théologie et sciences religieuses (6 répondants)	75%	25%
Total	92%	8%

des actifs occupés et des chômeurs) s'élève à 92% (cf. tableau 2) et, en conséquence, le taux de chômage à 8%. Pour situer cette valeur dans un contexte plus large, rappelons que le taux de chômage établi par l'INSEE au 1^{er} trimestre 2011 est de 8% à l'échelle régional et de 9% au niveau national, tous diplômes confondus.

Deux docteurs 2008 sur cinq travaillent à l'étranger

40% des docteurs 2008 travaillent à l'étranger au 1er mars 2011 alors que ce n'est le cas que pour 17 % des diplômés 2008 de Master. Ce constat est essentiellement dû à la proportion importante d'étrangers parmi les docteurs. Ainsi, les docteurs de nationalité étrangère ne sont que 23 % à occuper un emploi en France contre 78 % des docteurs de nationalité française dont respectivement 36 % et 53 % en Alsace. Inversement, 77 % des docteurs étrangers travaillent à l'étranger contre seulement 22 % des docteurs français. Parmi les 36 docteurs étrangers concernés, les deux-tiers sont retournés travailler dans leur pays d'origine, le tiers restant travaille en Suisse, Belgique ou Canada, tandis que les docteurs de nationalité française employés à l'étranger se répartissent principalement entre l'Allemagne et la Suisse.

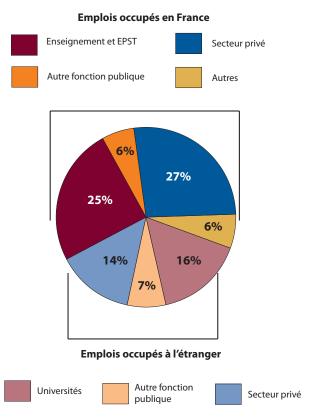
La moitié des docteurs dans le secteur public

Comme pour les docteurs 2005, 55 % de l'ensemble des emplois occupés par les docteurs 2008 relèvent du secteur public et 41 % du secteur privé. Ces proportions passent à 51 % et 43 % si l'on ne considère que les emplois localisés en France et à 62 % et 38 % pour les emplois localisés à l'étranger.

Les emplois occupés dans le secteur public en France relèvent à 16 % de la fonction publique hospitalière, à 4 % de la fonction publique territoriale, et à 80% de la fonction publique d'Etat dont 60 % sont localisés dans une université, 34 % dans un autre établissement d'enseignement et 6 % dans un établissement public scientifique et technique (EPST). En revanche, les emplois relevant du secteur public à l'étranger sont à 69% localisés dans une université.

Qu'il s'agisse du premier emploi ou de l'emploi occupé au 1^{er} mars 2011, 66 % des docteurs travaillent dans une entreprise ou une administration de plus de 250 salariés. 13 % travaillent dans des structures de taille moyenne (de 50 à 249 salariés), 16 % dans des structures plus petites (de 10 à 49 salariés) et 8 % dans de très petites entreprises ou institutions (moins de 10 salariés). A titre de comparaison, les diplômés 2008 de Master sont plus nombreux à être employés dans de très petites structures et moins nombreux dans de très grandes: respectivement 14 % et 52 % (cf. La lettre de l'Observatoire n°3 - Décembre 2011).

Figure 6 : Statut juridique des employeurs des docteurs 2008



L'accès à l'enseignement supérieur

Un docteur sur trois seulement déclare avoir été candidat à la qualification aux fonctions de Maître de conférences auprès du Conseil national des universités (CNU) (cf. figure 7) contre 47 % parmi les docteurs 2005. 80 % des docteurs 2008 qui ont sollicité une qualification ont effectivement été qualifiés, soit 61 docteurs. Parmi ceux-ci, 44 (72 %) ont postulé à un ou plusieurs postes de Maître de conférences et 15 ont obtenu satisfaction. Le bilan global montre donc que seulement 25 % des docteurs 2008 qualifiés ont été recrutés en tant que Maître de conférence soit à peine 6 % de l'ensemble des docteurs ayant répondu à l'enquête. Ces chiffres ont été divisés par deux par rapport aux docteurs 2005 où ils étaient respectivement de 40 % et 13 %. Ces résultats semblent cohérents avec le manque de débouchés et de postes disponibles dans l'enseignement supérieur que certains docteurs évoquent en parlant de « crise ».

La propension à poser sa candidature à la qualification par le CNU est variable d'une école doctorale à l'autre. Les écoles doctorales qui présentent la plus grande part de docteurs qualifiés sont les ED Economie-Gestion « Augustin Cournot » (57%), « Humanités »(41 %), « Sciences de la Terre de l'Univers et de l'Environnement » (36 %) et « Mathématiques, Sciences de l'Information et de l'Ingénieur » (26 %).

10 % des docteurs 2008 ont postulé pour un poste de chargé(e) de recherche ou d'ingénieur de recherche dans une université ou un organisme de recherche publique français (CNRS, INSERM...), soit 10 points de moins que pour les docteurs 2005. Seuls 4 docteurs sur les 23 candidats ayant répondu à l'enquête ont été finalement recrutés, c'est à dire proportionnellement très peu.

Figure 7 : Présentation à la qualification du CNU et résultat obtenu

Vous êtes-vous présenté(e) à la qualification du CNU?

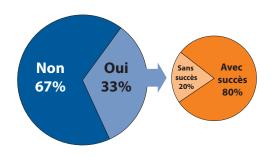


Figure 8 : Evolution de carrière entre le premier emploi et l'emploi occupé au 1er mars 2011



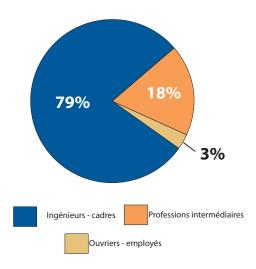
Evolution des carrières

Une forte stabilisation de l'emploi

Hors post doctorat, la part des contrats de travail stables (CDI ou titulaire de la fonction publique) augmente significativement entre le premier emploi et l'emploi occupé au 1er mars 2011, passant de 60 % à 77 % (figure 8). Ces taux sont plus élevés que ceux enregistrés lors de la précédente enquête auprès des docteurs 2005 avec respectivement 51 % et 65 %. A titre de comparaison, la part des emplois stables à trois ans des diplômés 2008 de Master de l'université de Strasbourg est inférieure de 10 points à celle des docteurs.

La proportion de docteurs travaillant à temps plein augmente elle aussi passant de 85 % à 94 %. La majorité de ceux qui bénéficiait d'un temps partiel dans le cadre de leur premier emploi déclarent avoir accepté cette situation par défaut. En revanche, au 1er mars 2011, le temps partiel résulte plus massivement d'un choix individuel, l'ensemble de ces constats traduisant une réelle stabilisation de l'emploi au bout de 3 ans.

Figure 9 : Catégorie des emplois occupés 3 ans après l'obtention du diplôme des docteurs 2008



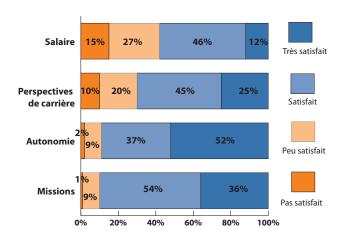
Une majorité de cadres

La grande majorité des docteurs 2008 occupe un emploi de cadre, profession intellectuelle supérieure ou encore de profession libérale ou indépendante, aussi bien pour leur premier emploi que pour l'emploi occupé au 1er mars 2011 : respectivement 76 % et 79 %. En revanche, en dépit de leur qualification, un peu plus de 20 % de ces docteurs déclarent occuper un emploi relevant des professions intermédiaires ou de la catégorie « Ouvriers-Employés » alors que ce chiffre n'était que de 9 % pour les docteurs 2005. La proportion de docteurs qui occupe un emploi sous-qualifié par rapport à leur niveau de formation a ainsi plus que doublé en l'espace de trois ans, signe là aussi que le marché du travail a été moins favorable pour la promotion 2008 des docteurs.

La rémunération des docteurs

L'évaluation des salaires perçus par les docteurs est difficile dans la mesure où l'échelle des rémunérations varie de façon significative selon le pays où sont localisés les emplois et le niveau moyen des salaires de chaque pays. Malgré cette difficulté, on observe 21% d'augmentation du revenu mensuel net entre le premier emploi et l'emploi occupé au 1er mars 2011. Les évolutions positives des conditions d'emploi des docteurs se traduisent concrètement par une hausse significative du revenu médian net mensuel qui passe de 1 900 € à 2 300 €. Ainsi, 50% des docteurs en emploi déclarent un revenu net mensuel maximum allant de 2 300 € à 4 560 € tandis que pour l'autre moitié, le revenu net mensuel minimum déclaré se situe entre 1 350 € et 2 300 € au 1er mars 2011. A titre de comparaison, le revenu net mensuel médian des diplômés 2008 de Master était de 1 900 € trois ans après l'obtention de leur

Figure 10 : Taux de satisfaction des docteurs 2008 sur l'emploi occupé (hors post-doc), 3 ans après l'obtention du doctorat



diplôme.

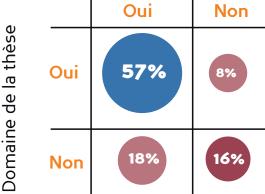
Appréciations et avis des docteurs

Des docteurs globalement satisfaits de leur emploi

77 % des docteurs sont satisfaits de l'emploi qu'ils occupent au 1^{er} mars 2011 (cf. figure 10). 90 % d'entre eux sont satisfaits, voire très satisfaits des missions qui leur sont confiées et de l'autonomie dont ils disposent dans le cadre de leur travail. 70 % sont confiants dans les perspectives de carrière qui s'offrent à eux. A contrario, le salaire est l'aspect qui le plus d'insatisfaction : 42 % des docteurs déclarent être peu ou pas satisfaits de leur niveau de rémunération, taux toutefois moins élevé que le taux d'insatisfaction des docteurs 2005, de l'ordre de 50 %.

Figure 11 : Correspondance emploi-niveau de qualification et emploi - domaine de la thèse, (hors post-doc), 3 ans après l'obtention du doctorat.

Niveau de qualification



Une bonne adéquation emploi-formation

Les docteurs 2008 estiment à 75% occuper un emploi conforme avec leur niveau de qualification et à 65 % un emploi en adéquation avec le domaine de leur thèse contre 69 % et 72 % respectivement pour les docteurs 2005. Au total, 57 % cumulent les deux caractéristiques tandis que 16 % ont un emploi qui ne correspond ni à l'un ni à l'autre.

82% des docteurs ne regrettent pas d'avoir fait une thèse

A la question « Avec du recul, referiez-vous une thèse? », 82 % des docteurs 2008 ont répondu par l'affirmative. Ces docteurs mettent surtout en avant l'enrichissement personnel, intellectuel et humain que procure la préparation d'une thèse. Certains sont très élogieux et même dithyrambiques pour exprimer leur satisfaction d'avoir fait le choix des études doctorales, et souligner les bénéfices de cette expérience en termes de compétences acquises et de perspectives de carrière, dans l'enseignement supérieur et la recherche en particulier.

A l'inverse, 18% des docteurs ont déclaré qu'avec du recul, ils ne referaient pas de thèse et auraient dû privilégier d'autres diplômes voire s'arrêter au niveau Master. Sans que soit remis en cause la richesse de la formation doctorale, les principales raisons invoquées tiennent à l'incertitude en matière de débouchés et, au vu de l'investissement personnel et humain qu'impose la préparation du Doctorat, au manque de reconnaissance en France, hors des milieux académiques, de l'expérience professionnelle et des compétences acquises y compris en termes de rémunération.

Conclusion

L'enquête réalisée auprès des docteurs 2008 montre une situation professionnelle moins favorable que pour les diplômés 2005. Cette précarisation de l'emploi est à remettre dans le contexte de la crise économique et de la politique accélérée de réduction du nombre de fonctionnaires. Néanmoins, la proportion de ceux qui déclarent occuper un emploi reste globalement de l'ordre de 90% tout type d'emplois et post doctorat confondus. Et au final, 63% des docteurs 2008 estiment que leur Doctorat a été déterminant dans l'obtention de leur premier emploi. Ce taux passe à 69% en ce qui concerne l'emploi au 1^{er} mars 2011.

Plus d'infos - En bref

14% des docteurs ont participé aux Doctoriales organisées par l'université

34 docteurs sur les 236 répondants ont participé à des Doctoriales avant la soutenance de leur thèse : 9 dès leur première année de thèse, 17 en 2° année, 13 en 3° année et 9 en 4° année ou plus.

Publications et communications

86% des docteurs ont vu leur travail de thèse faire l'objet d'une ou plusieurs communications dans des revues à comité de lecteur.

88% ont vu leur travail de thèse faire l'objet d'au moins une communication lors d'un colloque national ou international.

26% des thèses soutenues en 2008 à l'Université de Strasbourg ont été publiées en tant qu'ouvrage et 7% ont fait l'objet d'un brevet.

Poursuite d'études

Parmi les 234 docteurs qui ont répondu à l'enquête, 24 docteurs (10%) déclarent avoir suivi une autre formation depuis l'obtention de leur Doctorat afin d'acquérir une spécialisation ou une double compétence : Master, MBA, diplôme d'université, préparations aux concours d'accès aux métiers de l'enseignement. Pour 6 d'entre eux, il s'agissait d'une solution d'attente dans une phase de recherche d'emploi.

